

Règlement

ETF INNOVATION AWARDS



1/ Initiatives concernées :

Une ou plusieurs initiative(s) menée(s) de façon concrète dans la ou les catégorie(s) de prix considérée(s).

2/ Période de référence :

Initiative récente (menée à partir du 1^{er} janvier 2025).

3/ Modalités de participation :

L'ensemble des émetteurs d'ETF Ucits, spécialisés ou généralistes peuvent concourir à un ou plusieurs prix (3 maximum).

Pour cela, il vous suffit de décrire, pour chacun des prix considérés, une ou plusieurs initiative(s) menée(s) dans le domaine analysé en complétant le dossier de candidature. La notice précise le niveau d'exigence du jury qui détaille sous forme de questions les principales informations attendues pour chaque prix.

Les membres du jury décerneront un label de la transparence aux meilleurs dossiers.

Le dépôt d'un dossier est facturé 590 € HT, soit 708 € TTC pour chaque prix présenté.

Le règlement se fait uniquement par virement bancaire.

4/ Composition du jury :

- Sophie Bigeard, Responsable Multi-Asset - QUAERO CAPITAL ; Coprésidente - SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES SÉLECTIONNEURS DE FONDS (SF2)
- Vanessa Bonjean, Responsable de l'équipe Sélection de fonds - SOCIÉTÉ GÉNÉRALE PRIVATE BANKING
- Yoni Krief, Responsable Unité de compte - ABEILLES ASSURANCES
- Xavier Laurent, Responsable Allocation et Architecture ouverte - ARKÉA ASSET MANAGEMENT
- Arnaud Llinas, Consultant expert en ETF
- Philippe Maupas, Consultant et blogueur - ALPHABERTABLOG
- Romain Szarzynski, Unité solutions financières - GROUPAMA GAN VIE ; gestion sous mandat retail en OPCVM.
- Sandrine Vincelot, Directrice conseil et sélection de fonds - VEGA IM ; Coprésidente - SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES SÉLECTIONNEURS DE FONDS (SF2).

5/ Catégories de prix :

- Prix de la Meilleure Innovation ETF Actif optionnel
- Prix de la Meilleure Stratégie ETF Actif traditionnel
- Prix de la Meilleure Innovation ETF thématique
- Prix de la Meilleure Initiative en matière d'éducation financière

6/ Calendrier :

- Ouverture des candidatures : mercredi 20 mai 2026
- Date limite de retour des dossiers de candidature : lundi 20 juillet
- Remise des prix : jeudi 26 novembre

Le dossier de candidature est à envoyer par e-mail à Louise Chateau (lchateau@agefi.fr) en précisant :

- Le nom de votre société
- Les coordonnées du responsable en charge du dossier (prénom, nom, fonction, téléphone, e-mail).
- Le ou les prix pour le(s)quel(s) vous concourez.

Pour tout renseignement, contactez Ludivine GARNAUD, 01 41 27 47 83 ou lgarnaud@agefi.fr